



ACTUALITÉ LÉGISLATIVE INTÉRESSANT LE NOTARIAT

Par **David Boulanger**,

Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille, Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,

Thierry Dubaele,

Consultant associé au CRIDON Nord-Est, Maître de conférences des Universités,

Damien Dutrieux,

Consultant au CRIDON Nord-Est, Maître de conférences associé à l'Université de Lille 2,

William Altide,

Consultant au CRIDON Nord-Est, Maître de conférences associé à l'Université de Lille 2,

et **Frédéric Vauvillé**,

Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est, Professeur agrégé des Universités.

Des textes importants pour le Notariat sont attendus au cours de ce premier semestre 2014, en particulier la loi dite ALUR définitivement adoptée. Vont ainsi être réformés le droit de la vente d'immeuble, le droit de la copropriété, le droit de l'urbanisme, le droit des baux, le droit des sûretés ou encore le droit des procédures collectives.

De manière résolument pratique, l'on répondra notamment à ces questions :

- Quelles évolutions pour le régime des professions de l'immobilier (renforcement de la formation, de la déontologie et du contrôle) et quelles incidences sur le régime des transactions ?
- Quelles nouvelles formes d'accès au logement par l'habitat participatif ?
- Quelle évolution pour le régime des diagnostics dans les baux d'habitation ?
- Quelles nouvelles informations sur le risque de pollution des terrains ?
- Quel sera l'effet du défaut d'immatriculation d'une copropriété en cas de vente d'un lot de copropriété ?
- Quels nouveaux documents ou informations devront être fournis en cas de vente d'un lot de copropriété ?
- Quelles seront les mesures visant à favoriser l'exécution de certains travaux dans l'immeuble en copropriété ?
- Quelles sont les conséquences pratiques des modifications concernant les schémas de cohérence territoriales (SCOT) en matière d'ouverture à l'urbanisation et d'aménagement commercial ?
- Comment s'organise la transformation en document intercommunaux des plans locaux d'urbanisme (PLU), et, comment y sont intégrés les programmes locaux de l'habitat (PLH) ?
- Comment sont désormais régies les règles de délivrance des autorisations avec la compétence intercommunale, ou, lorsque la commune est couverte par une carte communale ?
- Quelles sont les modifications relatives au droit de préemption urbain dont on dit déjà qu'il est profondément réformé ?
- Quels sont les nouveaux principes qui gouvernent l'évolution des règles propres du lotissement, la technique du projet urbain partenarial (PUP), et, la zone d'aménagement concerté (ZAC) ?
- Quelles sont les nouvelles obligations s'imposant au bailleur dans le cadre de la conclusion d'un bail d'habitation ?
- Quelles règles s'appliquent désormais aux locations en meublé ? A la colocation ?
- Quel est le nouveau régime du congé notifié par l'une ou l'autre des parties au contrat ?
- Comment faire évoluer le loyer après la loi « ALUR » ?
- Peut-on annuler la déclaration d'insaisissabilité effectuée en période suspecte ?
- Quelle conduite tenir face à un professionnel bénéficiant de la nouvelle procédure dite de rétablissement personnel sans liquidation ?
- Comment régler la succession échue à un débiteur en procédure collective après l'ouverture d'une liquidation judiciaire ?



INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la réunion de (Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix) :

- » BOULOGNE SUR MER, le mardi 18 mars 2014 à l'Université du Littoral Côte d'Opale,**
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER, amphithéâtre n° 1.
 Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 10 mars 2014.**
- » AMIENS, le jeudi 20 mars 2014 à l'Université Picardie Jules Verne, Faculté de droit.**
10 Placette Lafleur à Amiens.
 Le parking St Leu est à proximité de la Faculté de droit.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 12 mars 2014.**
- » PONT A MOUSSON, le mardi 1^{er} avril 2014 à l'Abbaye des Prémontrés,**
9 Rue Saint Martin à Pont à Mousson (ancienne bibliothèque).
 Un parking d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 24 mars 2014.**
- » REIMS, le mercredi 2 avril 2014 à la Chambre Interdépartementale des Notaires (salle des adjudications),**
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims.
 Le parking « D'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 25 mars 2014.**
- » LILLE, le jeudi 10 avril 2014 à l'Université Catholique de Lille (LA CATHO),**
58 Rue du port à Lille, bâtiment anciennement EDHEC (Amphi Saint Louis).
 Parking conseillé : le parking de l'Esplanade.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 3 avril 2014.**

A retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement

A l'attention de Mme FLEURY

au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....

M.....

M.....

Joint un chèque de (**TARIF UNIQUE REPAS COMPRIS : 70 € HT soit 84 € TTC par participant**) à l'ordre du CRIDON Nord-Est. (demande a été faite de validation auprès du CSN pour habilitation dans le cadre des 60h de formation).

Déjeunera **Ne déjeunera pas**

Souhaite avoir confirmation de son inscription
par courrier électronique à l'adresse suivante :
ou par fax à ce n° :



Notre document de travail sera disponible sur notre site :
www.cridon-ne.org dès le **14 mars 2014**